



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre les faux médecins esthétiques

Question écrite n° 16385

Texte de la question

Mme Sophie Blanc alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le fléau des injections sauvages d'acide hyaluronique prend, en France, une ampleur exponentielle. Nourris par le faux semblant des réseaux sociaux, des influenceurs et son cortège de filtres, promouvant une certaine idée de la perfection plastique, nombre de jeunes gens et surtout de jeunes filles recherchent à atteindre ces nouvelles normes esthétiques. C'est une véritable mafia qui agit en toute impunité. Ces réseaux structurés, itinérant, peuvent en une journée engranger jusqu'à 100 000 euros de bénéfice. Allant de villes en villes, louant des appartements ou des chambres d'hôtel, ces trafiquants recrutent *via* des pages Instagram et de comptes Tik Tok. Sans diplôme, sans formation, ces prétendus médecins esthétiques, appelés *fake injectors*, injectent des produits non traçables, sans garantie sanitaires, en provenance de Chine. Les tarifs à prix cassés, bien loin de ceux pratiqués par les praticiens de l'Académie, attirent aussi bien les très jeunes que des personnes plus âgées à faible revenus. Au-delà du phénomène de tromperie commerciale, l'exercice illégal de la médecine est caractérisé et les effets indésirables nombreux : visages enflés et déformés, nécroses, atteintes graves à la face et, dans le pire des cas, prise en charge d'urgence dans les services maxillo-faciaux des hôpitaux. Ce phénomène est devenu un problème de santé publique. La loi n° 2009-879 reste malheureusement inopérante dans son article 61 puisqu'à ce jour, les décrets et les ordonnances permettant sa mise en œuvre effective et le contrôle de son respect n'ont été ni pris, ni publiés. Elle lui demande ce qu'elle compte faire pour lutter contre cette nouvelle forme de banditisme et pour que la loi soit appliquée.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Blanc](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16385

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2071

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)